

La Lettre de l'AIRe



n°18—Octobre 2023

Cette lettre d'information aux adhérent·es et aux partenaires propose de faire le point sur l'actualité de l'Association des DITEP qui œuvre pour améliorer en permanence l'accompagnement des enfants, des adolescents et des jeunes adultes ayant des difficultés psychologiques en lien avec leurs familles.

La rentrée sociale a été intense cet automne avec plusieurs actualités que l'AIRe a suivi et continue de suivre attentivement : le Président de la République a annoncé la poursuite des CNR thématiques avec la création d'un CNR consacré à la santé mentale ; une « conférence sociale » consacrée aux bas salaires annoncée cet été par le Président s'est tenue au CESE le 16 octobre.

L'AIRe a été représentée au CESE le 2 octobre lors de la remise des conclusions des travaux des Etats généraux de lutte contre la maltraitance. S'intéressant à la question des violences ou négligences que subissent les adultes « en situation de vulnérabilité », en particulier les personnes âgées, ainsi que les adultes en situation de handicap ou de précarité, le rapport remis le 2 octobre comporte 20 constats et 70 propositions. Ces dernières constituent le socle d'une future stratégie de lutte contre les maltraitements qui serait lancée en novembre 2023.

Charlotte CAUBEL, secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance a accueilli favorablement l'idée d'organiser des Etats généraux de la protection de l'enfance, soulignant l'importance d'une « coresponsabilité » entre l'Etat et les Départements, ainsi qu'une collaboration avec les associations en charge des enfants. Dans un contexte de tensions avec les Départements sur le manque de moyen dédiés à l'accueil des mineurs étrangers, elle a indiqué récemment envisager une éventuelle « recentralisation » de l'aide sociale à l'enfance.

L'AIRe poursuit ses travaux et continue son plaidoyer auprès des pouvoirs publics et aux côtés de ceux qui s'investissent avec nous pour une société inclusive :

- Nous avons été auditionnés cet été par la Délégation interministérielle à l'évaluation des politiques publiques (DITEP) dans le cadre de leur mission d'appui au secrétariat d'Etat chargé de la protection de l'enfance consacrée à la question des jeunes majeurs issus de l'ASE.

- La ministre déléguée chargée des personnes handicapées, Fadila KHATTABI, nous a reçu le 5 octobre.
- Notre mandat a été renouvelé au sein du CNCPH et l'AIRe reste également membre du Collectif Handicaps

- Nos liens avec la DGCS et la CNSA perdurent, notamment avec les travaux sur la mesure de l'activité.
- Un Rendez-vous le 6 novembre prochain est prévu avec Charlotte CAUBEL, Secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance.

Plus largement, nous sommes toujours en lien avec l'ensemble des acteurs du champ de la protection de l'enfance dont nous soutenons les actions et avec lesquelles nous travaillons à un plaidoyer commun pour lequel nous serons reçus collectivement à la fin du mois de novembre par les deux ministres.

Dans ce contexte, l'AIRe a fait savoir son soutien au maintien de la CIIVISE dont la mission sur la prévention de l'inceste est primordiale.

Rencontre avec Fadila KHATTABI, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées

« Une première prise de contact réussie ! »

Une délégation de l'AIRe, composée de Lionel DENIAU, Président d'honneur de l'AIRe, de Roland DYSLI, Président de l'AIRe, de Christophe BUISSON, Vice-Président de l'AIRe et d'Annelise GARZUEL, conseillère technique AIRe, a rencontré la nouvelle ministre chargée du handicap, Madame Fadila KHATTABI le 5 octobre 2023.

Ce rendez-vous avait été demandé par l'AIRe, principalement pour présenter l'association à la ministre. Celle-ci s'est montrée sensible aux problématiques soulevées. Elle a noté nos coopérations à l'œuvre avec nos différents partenaires institutionnels mais aussi associatifs. Elle a indiqué que sa feuille de route était celle de la CNH.

Sur la mise en œuvre des annonces de la CNH, la ministre a évoqué une enveloppe de 1,5 milliard d'euros avec des budgets dédiés aux territoires en difficultés (Ile de France, Hauts-de-France...). Une instruction diffusée prochainement aux ARS précisera les moyens alloués pour chacune et fléchera des moyens dédiés spécifiquement au soutien des enfants les plus vulnérables.

Roland DYSLI a souligné que les enfants et jeunes accompagnés par les Dispositifs ITEP présentaient plusieurs types de vulnérabilités. Il a insisté sur l'importance de l'environnement dans la situation de handicap.

L'expérimentation pilotée par l'AIRe sur la mesure de l'activité en Dispositif a été évoquée et il a été souligné comment le fonctionnement en Dispositif, souple et modulable, invite à penser l'accompagnement à partir de l'enfant et l'adapter en fonction de ses besoins. Dans la perspective de la transformation de l'offre, le Dispositif permet de sortir de la logique de places et de structures tout en développant des parcours.

L'AIRe a profité de cet échange pour réitérer son soutien à la pérennisation de la mission de la CIIVISE : au-delà du travail de signalement pour lequel les professionnels des DITEP sont déjà formés et peuvent être mobilisés, la question de la prise en charge du psycho-trauma à la suite des violences sexuelles est centrale dans la mesure où il peut induire des comportements sexuels préoccupants. La CIIVISE pourrait aider à la formation des professionnels en ce sens (un contact avec le Juge Durand a été fait dans ce sens).

Les travaux en cours avec les associations de la protection de l'enfance ont été évoqués, avec la demande de mise à disposition d'une salle du ministère pour un événement de plaidoyer commun (printemps ou automne 2024 - Salle Laroque par exemple). La Ministre a donné un accord de principe. Un rendez-vous en présence des deux ministres concernées, avec les autres associations membre du groupe de travail sur la protection de l'enfance est prévu à la fin du mois de novembre.

Arrivée d'Annelise GARZUEL

Annelise a pris ses fonctions de conseillère technique au sein de notre association début septembre. Ancienne collaboratrice parlementaire, elle a travaillé à l'Assemblée Nationale et au Sénat avant de rejoindre successivement deux cabinets ministériels. Elle a notamment été chargée de mission au sein du cabinet de Christiane TAUBIRA, alors ministre de la Justice. Elle s'est également investie au sein d'une association de lutte contre l'excision. Elle était depuis mars 2020 chargée de plaidoyer à l'Unapei.

Voici ses coordonnées:

Mail : a.garzuel@aire-asso.fr

Téléphone : 06 67 28 57 97



Universités d'été de Rouen :

Deux jours intenses... et passionnants !

Ces 29 et 30 septembre, 60 participants se sont réunis à Rouen pour nos universités d'été. Ces journées reflètent la volonté de l'AIRe de s'inscrire dans une dynamique collective ancrée dans les territoires pour rendre encore plus efficiente les coopérations au service des jeunes et de leur parcours.



Conseil d'administration de l'AIRe

Le vendredi 29 septembre, la matinée a débuté par la réunion du Conseil d'administration avec accueil des nouveaux administrateurs et en présence des délégués territoriaux, des formateurs et de membres d'honneur de l'AIRe.

Ce moment d'échange a permis de faire le point sur les sujets d'actualités, et de réfléchir ensemble aux positionnements politiques de l'AIRe. Il a aussi été l'occasion de partager des expériences de terrain et de faire un point d'étape sur la préparation des prochaines journées nationales qui se tiendront à Nancy du 6 au 8 décembre.

L'après-midi a ensuite été consacrée à la présentation du projet stratégique de l'AIRe et des différents groupes thématiques et commissions de travail. Un point sur l'association Métis-Europe a également été fait.

Frédéric Bailleul, délégué régional AIRe Normandie a fait un focus sur les projets portés par les DITEP de Normandie.

Priscille Gérardin, Professeure et cheffe du pôle psychiatrique enfants et adolescents au CHU de Rouen a ensuite présenté un état des lieux des travaux de recherches menés par différents CHU (Normandie, Hauts-de-France, Bretagne), en partenariat avec l'AIRe, sur « *la santé mentale des adolescents accompagnés par les dispositifs ITEP en France* ».



Le samedi 30 septembre, les participants se sont réunis en ateliers thématiques et ont débattu ensemble des questions suivantes :

- « Écologie du soin » : Comment repenser le soin comme un humanisme ? Qu'est-ce que cela signifie en pratique pour les DITEP ? *Pour lire la synthèse, [cliquer ici](#)*
- « Responsabilité populationnelle et territoire » : Que signifie ce concept ? Si l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire est responsable de l'amélioration de la santé de la population de ce territoire, quelle est la place des DITEP dans cette dynamique ? Peut-on considérer le DITEP comme un acteur de santé publique ? *Pour lire la synthèse, [cliquer ici](#)*
- « Co-Construction et stratégie d'influence » : afin de porter son projet politique, l'AIRe s'est positionné vis-à-vis des pouvoirs publics comme force de propositions. La co-construction est-elle déjà une stratégie mise en œuvre par l'AIRe ? Comment la faire évoluer en s'inscrivant dans l'historique qui est le sien ? *Pour lire la synthèse, [cliquer ici](#)*

Les Universités d'été se sont terminées par un échange entre les membres du bureau de l'AIRe et les représentants des DITEP de Normandie.

Deux jours intenses... et passionnants !

Réforme et renouvellement des membres du CNCPH pour la mandature 2023-2026:

L'AIRe continue d'être membre, en binôme avec l'UNIOPSS

En février dernier, le Président du Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH), Jérémie BOROY, a proposé un projet de réforme du CNCPH pour y renforcer la représentation des personnes handicapées.

Pour mémoire, le Conseil national consultatif des Personnes handicapées a pour rôle « *d'assurer la participation des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques les concernant* ».

Il était jusqu'alors composé de 160 membres répartis en 6 collèges (un collège des représentants des associations de personnes en situation de handicap ou leurs familles ; un collège des représentants des associations ou organismes représentant les professionnels qui interviennent dans le champ du handicap ; un collège des représentants des organisations syndicales de salariés interprofessionnelles représentatives au plan national et des organisations professionnelles nationales d'employeurs ; un collège des organismes institutionnels et des établissements publics intervenant dans le champ du handicap et agissant dans les domaines de la prévention, l'emploi, la protection sociale et la recherche ; un collège des personnes qualifiées ; un collège des représentants des territoires, des organismes consultatifs nationaux et des assemblées parlementaires).

Afin de renforcer la représentation des personnes en situation de handicap, il a été décidé de revoir cette composition pour donner plus de poids aux associations représentant les personnes en situation de handicap elles-mêmes. Les critères de représentativité ont été révisés, afin de correspondre aux exigences imposées par les instances internationales ce qui a suscité des débats, notamment de la part des associations représentant des personnes qui, actuellement, ne s'auto-représentent pas.

Le CNCPH est désormais composé de 3 collèges :

1° Un collège des représentants des associations de personnes handicapées, désignés par celles-ci. Ils représentent désormais 60% des membres.

2° Un collège des représentants des associations de familles de personnes handicapées, désignés par celles-ci. Ils représentent 20 % des membres.

3° Un troisième collège qui rassemblent les autres types d'associations, organisations et structures. Ils représentent 20 % des membres.

L'AIRe s'était portée candidate au sein du 3^{ème} collège au titre des « associations et organismes intervenant dans le champ du handicap ». La ministre déléguée chargée des Personnes handicapées nous a confirmé avoir retenu notre candidature.

Lors de la séance d'installation du CNCPH, il nous a été indiqué qu'il était nécessaire de fonctionner par binômes d'associations réparties entre titulaire et suppléant. Nous nous sommes naturellement rapprochés de l'UNIOPSS avec laquelle nous entretenons des liens de coopération de longue date et partageons souvent des positions proches en matière de plaidoyer.

Le renouvellement de notre participation au CNCPH pour la prochaine mandature est une bonne nouvelle, avant tout dans l'intérêt de la cause portée par l'AIRe, au service des enfants, des adolescents et des jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques, dont l'expression et notamment l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

L'AIRe aborde cette nouvelle mandature dans le même état d'esprit que celui qui préside à l'ensemble de nos positionnements : nous croyons en la co-construction comme mode d'action. Nos représentants seront

donc impliqués au sein des différentes commissions dont les périmètres ont été votés lors de la séance plénière du 28 septembre prochain.

Cependant, dans l'attente des moyens de fonctionnement qui doivent lui être dédiés le CNCPH a pris la décision de ne pas réunir les commissions thématiques. Aussi, nous continuons d'être force de propositions via des échanges directs avec les autres associations comme c'est le cas, par exemple avec les anciens membres de la commission scolarisation sur nos points de vigilance s'agissant du PLF.

Lancement réussi de la 2^{ème} phase d'expérimentation de la mesure de l'activité

Nous avons réuni ce mercredi 4 octobre un comité de pilotage national, en présence de la DGCS et de la CNSA, qui a lancé la deuxième phase de notre expérimentation sur le décompte d'activité des dispositifs ITEP.

La plupart des ARS étaient représentées et les échanges entre les différents participants ont montré tout l'intérêt porté à notre démarche.

L'AIRE propose un modèle de mesure de l'activité qui correspond aux réalités de terrain du fonctionnement en dispositif et en reflète les principes. Avec l'appui méthodologique du CREA Occitanie, les objectifs de cette deuxième phase d'expérimentation sont les suivants :

- Appliquer la méthodologie consolidée à la suite de la première phase à un grand nombre de DITEP.
- Analyser statistiquement les résultats à grande échelle et faire une analyse qualitative fine à partir de 100 emplois du temps de jeunes par tirage au sort.
- Observer la modularité de l'accompagnement par la distribution des « unités d'accompagnement » au regard du fonctionnement en dispositif (logique de parcours).
- Objectiver statistiquement la fiabilité du modèle et proposer des adaptations si nécessaire (quantification des Unités ou seuils de durée par exemple).
- Comparer les variations entre DITEP en relation avec les autorisations.
- Homogénéiser la terminologie pour permettre une mesure de l'activité via les dossiers informatisés (DUI).

Nous nous réjouissons du regard bienveillant de la DGCS et de la CNSA : non seulement pour inscrire nos travaux dans le cadre des objectifs de la transformation de l'offre mais également pour garantir la prise en compte globale des évolutions à l'œuvre dans le secteur médico-social.

Dans chaque région, nos délégués régionaux sont mobilisés pour accompagner l'expérimentation.

Pour en savoir plus :

Article paru dans [Hospimédia](#)

Interview de Roland DYSLI, président de l'AIRE, dans [Le Média Social](#)

Nouvelle Aquitaine : lancement de l'expérimentation activité

Le 15 septembre a eu lieu le webinaire de lancement officiel de l'expérimentation du décompte de l'activité en Nouvelle Aquitaine. L'ARS Nouvelle Aquitaine, après avoir engagé il y a un an une action d'accompagnement sur 5 ans des 55 ITEP/DITEP de la région par Addiction France autour de la prévention des addictions, a souhaité pleinement s'engager aux côtés de AIRE dans cette expérimentation à grande échelle. Un comité de pilotage régional a été constitué associant fédérations (URIOPSS-NEXEM-FEHAP-FHF)/ARS/CREAI Nouvelle Aquitaine/Aire et la DGCS.

Le webinaire de lancement du 15 septembre a compté pas moins de 84 participants : gestionnaires, directeurs, adjoints et personnels administratifs mais également délégations départementales ARS, ARS Auvergne-Rhône-Alpes qui était conviée avant un lancement en région de son côté. Mathieu AMODEO, Responsable Pôle Handicap & Vieillesse auprès de Direction de la Protection de la Santé et de l'Autonomie de l'ARS NA a introduit avec Roland DYSLI, Président de AIRE, ce webinaire. Il a pu expliquer l'intérêt pour l'ARS de s'engager pour une meilleure visibilité de l'activité des DITEP dans un contexte de recomposition de l'offre dans le contexte d'une très vaste région et de spécificités nombreuses. Le CREAI-ORS Occitanie a ensuite exposé la méthodologie qui sera déclinée. Pour cette expérimentation à grande échelle, l'ARS NA et les délégués régionaux AIRE Jean-François PRADENS et Antoine SAJOUS ont souhaité qu'un appui puisse être apporté par le CREAI Nouvelle Aquitaine dans la remontée et la vérification des données avant l'envoi au CREAI ORS Occitanie en charge des synthèses nationales et de l'analyse des données. Cet appui technique permettra une bonne fluidité dans les échanges avec les 12 départements concernés. Des webinaires réseau sont programmés pour suivre ce travail le 15/11 et le 5/12 de 8h30 à 9h30, les liens pour ces webinaires sont adressés à l'ensemble des DITEP concernés par le CREAI Nouvelle Aquitaine.

La délégation Nouvelle Aquitaine se tient à la disposition du réseau pour accompagner les DITEP dans cette aventure qui débute début octobre et s'achèvera en décembre 2024 pour la dernière collecte de données.

Journées de Nancy : top départ pour les inscriptions !

Les inscriptions aux Journées de Nancy sont ouvertes ! Retrouvez toute la programmation et le dossier d'inscription sur www.aire-nancy2023.fr



Suivez l'actualité de l'AIRE

Retrouvez toute l'actualité de l'AIRE sur LinkedIn: [@AIRE - Association des DITEP](https://www.linkedin.com/company/aire-association-des-ditep)

JOURNÉE INTER-ASSOCIATIVE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Ce vendredi 20 octobre s'est tenue à Dole la journée inter-associative organisée par l'AIRe en partenariat avec le CNAEMO, le GEPSO, l'ANMECS et l'ANPF.

Cette rencontre avait pour thème « Coopérer pour favoriser l'accès aux droits des plus vulnérables » et a réuni près de 150 personnes.

Nous remercions chaleureusement les intervenants qui se sont succédés :

- Eric DELEMAR, défenseur des enfants, adjoint à la défenseure des droits, qui nous a aidés à mieux comprendre les difficultés d'accès au droit dans tous les domaines
- François-Xavier MAYAUX, docteur en psychologie clinique
- Claire RÉGNIER, docteur en sociologie

Les échanges de la matinée ont été animés par Géraldine Goulier, psychiatre

L'après-midi était consacré à la présentation des dispositifs ASE/PH de Haute-Saône et du Territoire de Belfort avec la présentation de deux projets :

- l'équipe Go up par Sébastien DAVIAS, chef de service, Baptiste LEMERRER, éducateur spécialisé, et France CHEVALIER, psychologue
- le DAPEH, Dispositif d'Appui Protection de l'Enfance Handicap, par Jérôme SCHEFFLER, directeur adjoint du DIME de Vesoul.

La conclusion de la journée a été apportée par Florian BERTIN, délégué régional de l'AIRe en Bourgogne-Franche-Comté et Jérôme HAURY.



François-Xavier MAYAUX, Claire RÉGNIER, Florian BERTIN, Roland DYSLI, José DE PAIVA, Géraldine GOULIER, Éric DELEMAR, Thomas LARRIEU, Alain VINCIARELLI, Fabrice DESLIONS et Audrey MAITROT

TOURNOI DE FOOT AIRE 2023

Le tournoi, qui s'est déroulé avec passion et énergie le jeudi 15 Juin 2023 sur le stade Levindrey mis à disposition par la ville de Laon, a rassemblé 13 équipes compétitives et engagées des DITEP des Hauts de France.



Ce tournoi d'une journée a permis de promouvoir les valeurs d'esprit d'équipe et de respect, qui font le cœur du DITEP « La Garenne » Groupe EPHESE de Sissonne.

L'établissement, représenté par son équipe « commission sport » espère que cette expérience aura un impact positif et durable sur tous les participants, renforçant ainsi leur confiance en eux et favorisant leur développement personnel.

L'ensemble du personnel, remercie sincèrement tous ceux qui ont rendu ce tournoi de football mémorable et se réjouit de vous retrouver lors de futurs événements.

Journée régionale inter-associative Pays la Loire— Bretagne : Développer l'interconnaissance pour favoriser les coopérations

Vendredi 13 octobre 2023 s'est déroulée à Nantes une journée Bretagne / Pays de la Loire intitulée **"Développer l'interconnaissance pour favoriser les coopérations"** entre la protection de l'enfance et le médico-social, co-organisée par l'AIRE, l'ANMECS, l'ANPF, le CNAEMO, le GEPSO et l'ARIFTS (école de travail social).



Cette initiative, partie du constat que nos Dispositifs ITEP qui interviennent auprès d'un public en partie commun avec les établissements et services de la protection de l'enfance, se heurtent à des fonctionnements et des raisonnements parfois insuffisamment articulés.

Bien heureusement ce constat, relié à une construction historique de l'action sociale en silos renforcés par les transformations majeures à l'œuvre dans nos secteurs, n'empêchent pas au quotidien les acteurs de terrain de faire preuve d'engagement et d'agilité auprès de ces enfants, adolescents et jeunes adultes aux besoins pluriels.

C'est avec une volonté de renforcer l'interconnaissance afin de faciliter les coopérations que cette journée s'est construite, dans la continuité de la journée du 1er juillet 2022 organisée à Paris par les organisations précitées et qui avait pour thème « Le parcours de l'enfant au centre des coopérations sur les territoires : du diagnostic à l'action, quels outils ? ».

A partir de nos compétences et missions respectives et dans une volonté de favoriser une logique de parcours au plus près des besoins et des attentes de chacun, comment davantage prendre soin et mieux s'articuler ? Cette journée s'est ainsi déclinée en deux temps :

- Celui de l'interconnaissance : comment dépasser les représentations par une meilleure compréhension des évolutions actuelles de nos secteurs et de ce que cela induit sur nos identités professionnelles respectives ?

Celui de la coopération : comment mieux identifier les conditions nécessaires à une dynamique inter-champs et inter-institutionnelle, au bénéfice des personnes accompagnées ?

Une journée réussie qui a permis des interactions particulièrement actives entre les 200 participants présents !

Merci et bravo à l'ensemble des intervenants pour la qualité de leurs contributions, venues nourrir notre réflexion et nos échanges sur ces thématiques !

Journées nationales de l'ANCREAI : École inclusive ! École pour tous ?

L'AIRe participera aux journées nationales « **École inclusive ! École pour tous ?** » organisées par l'ANCREAI du 13 au 15 novembre 2023 au Centre des Congrès de Lyon.

Ces journées, pensées à destination des professionnels du secteur de l'enfance en situation de handicap et de l'Éducation nationale, auxquelles participeront enfants et familles, invitent l'ensemble des parties prenantes de la scolarisation des enfants en situation de handicap à redécouvrir le chemin parcouru vers l'école inclusive, les facteurs de réussite et les limites actuelles, pour trouver, ensemble, les clés de cette nécessaire réussite sociétale. En effet Le projet d'une école inclusive doit être l'œuvre commune à la fois des enfants, en situation de handicap ou non, de leurs parents, des acteurs de l'Éducation nationale, du secteur médico-social, mais aussi de leurs partenaires (collectivités territoriales, secteur de la protection de l'enfance, centre de loisirs, professionnels de santé et paramédicaux, etc.). Chacun est indispensable mais insuffisant à ce projet ! Ce dernier repose en effet sur une coopération locale forte entre les acteurs, une volonté partagée des institutions de porter un projet de société, une réelle co-construction sur la base des compétences et expertises de tous, pour répondre, pleinement, aux souhaits et besoins des enfants et de leurs parents.

[Téléchargez le programme !](#)

Agenda

21 Novembre	Bureau interassociatif avec le GEPSO, l'ANMECS, le CNAEMO et l'ANPF
Du 6 au 8 décembre	Journées nationales de Nancy (54)
8 février	Formation régionale Auvergne-Rhône-Alpes au DITEP La Cristallerie (69)
14 Mars 2024	Conférence des Territoires
15 Mai	Assemblée Générale
7 juin	Journée interassociative Protection de l'Enfance en Auvergne-Rhône-Alpes

La Lettre de l'AIRe évolue !

Comment lisez-vous la Lettre de l'AIRe ? Quels contenus vous intéressent le plus ?

Dites-le nous en [cliquant ici](#).